

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique sur la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Par arrêté n°2017278-MPA du 25 septembre 2017, le Président de la Communauté de Communes des 4B Sud Charente a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Barbezieux-Saint-Hilaire arrêté le 21 septembre 2017 par délibération du Conseil communautaire n°2017-06-11.

L'objet de la révision allégée n°2 du PLU est de modifier le périmètre de trois espaces verts protégés ne présentant pas un intérêt environnemental fort afin de mettre en cohérence le plan local d'urbanisme et le site patrimonial remarquable.

L'enquête publique se déroulera du lundi 16 octobre 2017 au vendredi 17 novembre 2017 inclus pour une durée de 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé en Mairie - 26 Rue Marcel Jambon, 16300 Barbezieux-Saint-Hilaire.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés et consultables aux heures et jours d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi inclus de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures) et de la Communauté de Communes (du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 18 heures et le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures). Chacun peut en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Le dossier sera consultable sur les sites Internet de la mairie et de la CDC 4B (<http://www.mairie-barbezieux.fr/> - <http://www.cdc4b.com/>) pendant la période de l'enquête publique.

Par décision du 1er septembre 2017, Monsieur le Président Tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, Monsieur Bernard DOUTEAU en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra en personne des observations du public en mairie les :

**mercredi 18 octobre 2017 de 9h à 12h ;**

**mardi 7 novembre 2017 de 14h à 17h ;**

**vendredi 17 novembre 2017, de 14h à 17h.**

Durant la durée de l'enquête publique, des observations pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse postale du siège de l'enquête publique ou par voie électronique à : [enquetepublique.barbezieux@gmail.com](mailto:enquetepublique.barbezieux@gmail.com)

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur à Monsieur le Président de la Communauté de Communes le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme pourra être soumis à l'approbation du Conseil communautaire.

Le rapport ainsi que les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire et à la Communauté de Communes pendant une durée d'un an.

Pour toute information complémentaire sur l'enquête publique, les services de la mairie peuvent être contactés au 05.45.78.20.22.

Le Président  
Jacques Chabot